Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

5eme semaine congés payés

Par Leocadie

Bonjour,

j'ai été en accident de travail du 02/02/2026 juqu'au 1er Mai 2026.

Je viens de recevoir le décompte de mes congés payés, et je vois que des jours de la semaine m'ont été supprimés.

Après mettre renseigner auprès de ma caisse de congés payés Pro BTP on me réponds que cela est normal;;

Je suis assez étonnés, car je regarde les publications et normalement en accident de travail on ne perd pas de jour.

Merci d'éclairer ma lanterne.

Cordialement

Par kang74

Bonjour

Est ce un accident de trajet ?

Par Leocadie

bonjour,

non ce n'est pas un accident de trajet, c'est pendant mes heures de travail, je suis tombé d'une échelle.
Et on m'enlève des jours de la 5ème semaine de congés...Merci
cordialement

Par kang74

N'était ce pas les congés acquis qui ont simplement disparu de la période de référence , qui a fini en Mars (dans le BTP C'est de Février à Mars)?

Vous devriez voir avec syndicat car sans consulter votre espace ou vos justificatif , difficile d'y apporter une explication .
Souvent la caisse de congés payés à un site avec des foire aux questions .